

TOURNOIS FFB SUR BBO

Voir toutes les actualités

Quelques changements importants

Voici quelques changements importants que vous devriez connaître si vous organisez les tournois FFB sur BBO :

- 1- BBO vient de basculer tout ce qui est bridge « Détente » sur un deuxième serveur afin d'améliorer la fluidité. Quand un joueur est sur le serveur « détente » il ne peut être vu depuis le serveur principal « compétitives » depuis lequel sont organisés les tournois FFB. Cela veut dire qu'il ne rejoindra pas automatiquement sa place dans le tournoi. Il faut donc que le joueur regagne la partie compétitive quelques minutes avant le début du tournoi. N'oubliez pas d'en informer les joueurs de vos tournois.
Si vous voulez en savoir plus, il y a une actualité sur le sujet sur le site de BBO intitulée « *BBO upgraded : version 5.6.0 is here* ». Pour les joueurs fâchés avec l'anglais il est possible d'afficher l'actualité en français (select langage en bas de la fenêtre de l'actualité).
- 2- Les tournois de 18 donnes sont maintenant considérés comme des tournois courts. Vous pouvez donc ne les faire payer que 3 BB\$.
- 3- BBO a libéralisé les horaires des tournois : vous pouvez maintenant démarrer les tournois à l'heure de votre choix.
- 4- Attention : les robots ne sont pas autorisés dans les tournois FFB sur BBO ; n'oubliez pas de décocher la case quand vous créez vos tournois.
- 5- Vous pouvez renseigner les pseudos des joueurs de votre club dans l'espace métier (rôle administrateur requis). Si des participants à votre tournoi sont extérieurs à votre club il faut envoyer pseudo, n° de licence et nom du joueur concerné à assistance.pro@ffbridge.fr pour que nous le fassions
- 6- Si vous n'avez toujours pas créé de tournois sur BBO pour votre club il est toujours possible de le faire. Envoyez n° de club et nom du responsable du tournoi à assistance.pro@ffbridge.fr et vous recevrez en retour identifiant, mot de passe et documentation nécessaire. Attention : vous n'êtes pas autorisé à créer des tournois gratuits sur BBO avec cet identifiant.
- 7- L'assistance BBO est submergée de demandes et renvoie tout sur la FFB donc, si nécessaire, posez d'abord votre question à assistance.pro@ffbridge.fr.

Tutoriel pour renseigner son pseudo BBO dans son espace licencié

Publié le 18 mai 2020